

Les infos

Vendredi 26 Octobre 2007



LES NOUVELLES DU FRONT

Pour une première, c'était une première réussie... Le débrayage organisé le 25 est un succès, dans de nombreuses DEC, des agences ont dû être fermées. Les exploitants ont clairement exprimé leur mécontentement, et notamment les plus jeunes. La direction du réseau leur a fait découvrir l'intérêt de l'action syndicale ! Les pétitions ont donc été remises à Philippe Citerne le 25 au cours d'une réunion avec les représentants des syndicats en marge de la séance plénière du Comité Central d'Entreprise. Le directeur général a admis que la réglementation n'impliquait pas une suppression du commissionnement sur les produits d'épargne, mais que la direction avait fait ce choix dans un souci de protection des salariés... mais il a indiqué qu'il fallait aussi introduire un certain nombre de garanties concernant l'animation commerciale, à propos de la multiplication des challenges. Sur la question du commissionnement elle-même et de son devenir, il a précisé que le taux d'intégration pour les conseillers en place pourrait être amélioré, et que nous pourrions discuter du statut des conseillers en fonction de leur portefeuille. Le lendemain 26, lorsque la négociation a repris, les conditions de la négociation avaient changé depuis le 23... et pour cause ! Lorsque nous avons rappelé à la direction du réseau qu'il faudrait bien qu'elle prenne sérieusement en compte nos propositions, compte tenu de la participation au débrayage, nos interlocuteurs ont approuvé d'un hochement de tête significatif. Le principal de la

discussion a porté sur l'animation commerciale, et sur les règles qui devront l'encadrer. Comme convenu, la direction avait élaboré un premier projet de « relevé d'engagements » encore bien timide. Il faudra donc une réunion supplémentaire pour parvenir à une nouvelle rédaction qui va se tenir lundi 29. Lorsque plusieurs challenges se déroulent simultanément, la hiérarchie devrait donc indiquer les priorités et la multiplication excessive du nombre de challenges serait proscrite. La CGT a également demandé à ce qu'il soit rappelé que la participation aux challenges est facultative et que les classements nominatifs ne doivent pas être publiés, un principe qui avait été acquis auparavant en commission de suivi 4D. La tonalité et la fréquence des messages par mails ou téléphoniques seraient encadrées. Reste que sur les autres points, le taux d'intégration et le statut des conseillers, il faudra attendre la nouvelle version prévue pour le 29. Un nouveau projet va donc être rédigé et la direction va le faire parvenir lundi matin aux organisations syndicales. Celles-ci sont convenues de se réunir pour examiner ce texte et rédiger d'éventuelles contre-propositions communes.

GAGNER ENSEMBLE

La langue française a cet avantage qu'elle est subtile... ainsi la formule « gagner ensemble » lancée par la direction de la COMM à l'occasion du sponsoring de la coupe du monde de rugby pourrait s'appliquer aussi à la rémunération de notre Président, qui fait un meilleur résultat que l'équipe de France, en arrivant deuxième du classement des 50 patrons français les mieux payés en 2006 avec 10,8 millions d'euros !!! S'il s'agit bien de « gagner ensemble », il ne s'agit pas pour autant de « gagner pareil »... on notera à ce propos que la somme est quasiment équivalente à celle versée aux 11500 techniciens du réseau au titre des commissions sur l'épargne.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT